Les SystÃ¨mes dâ□□Archivage Electronique bÃ©nÃ©ficieront trÃ¨s prochainement dâ□□une certification NF

Internet
PostÃ© par : JPilo
PubliÃ©e le : 12/7/2012 11:30:00

Les SystÃ¨mes dâ□□Archivage Electronique bÃ©nÃ©ficieront trÃ¨s prochainement dâ□□une certification NF SystÃ¨me dâ□□Archivage Electronique
La marque NF SystÃ¨me dâ□□Archivage Electronique (NF 461) permettra bientÃ´t dâ□□identifier clairement les prestataires tiers archiveurs ou les entreprises qui respectent bien la norme NF Z42-013 ou sa dÃ©clinaison internationale ISO 14-641-1, relative aux systÃ¨mes dâ□□archivage Ã©lectronique.
Objectif : une certification pour apporter une pierre de plus Ã la confiance numÃ©rique.

Cette marque NF 461, disponible fn 2012, mise en place par Afnor Certification, sous l'Ã©gide du Service interministÃ©riel des Archives de France, est le fruit des travaux de grands utilisateurs et de nombreuses associations professionnelles dont la FÃ©dÃ©ration Nationale des Tiers de Confiance (FNTC).

La FNTC, membre de la commission de validation de la certification NF 461

AprÃ¨s plus dâ□□un an au sein du groupe dâ□□experts ayant dÃ©veloppÃ© les rÃ¨gles de certification NF, la FÃ©dÃ©ration Nationale des Tiers de Confiance se fÃ©licite de rejoindre la commission de validation du rÃ©fÃ©rentiel de certification NF SystÃ¨me dâ□□Archivage Electronique (NF 461).

DÃ©but des audits dÃ¨s fin 2012

Afnor Certification devrait pouvoir entamer ses audits de certification NF dâ□□ici la fin de lâ□□annÃ©e 2012. Sous certaines conditions habituelles en la matiÃ¨re, un demandeur de la marque NF dÃ©jÃ titulaire dâ□□un certificat ISO-9001 ou ISO/IEC 27001, ou NF Logiciel, pourra bÃ©nÃ©ficier de modalitÃ©s de contrÃ´le allÃ©gÃ©es.

Pour Alain Borghesi, vice-prÃ©sident de la FÃ©dÃ©ration Nationale des Tiers de Confiance, chargÃ© de mission e-archivage Â« les labels Tiers Archiveurs et Coffres-forts Ã©lectroniques de la FÃ©dÃ©ration Nationale des Tiers de Confiance viennent complÃ©ter utilement cette certification sur un sujet au cÅ□ur des prÃ©occupations de la FNTC, Ã savoir lâ□□interopÃ©rabilitÃ© des systÃ¨mes dâ□□archivage Ã©lectronique, seule solution existante pour garantir une vÃ©ritable pÃ©rennitÃ© des archives Â».

A propos de la FÃ©dÃ©ration Nationale des Tiers de Confiance - www.fntc.org
La FÃ©dÃ©ration Nationale des Tiers de Confiance (FNTC) est un acteur majeur de la sÃ©curisation des Ã©changes Ã©lectroniques et de la conservation des informations, maillons essentiels Ã la maÃ®trise de lâ□□ensemble de la vie du document Ã©lectronique.
CrÃ©Ã©e en 2001, la FNTC regroupe les professionnels de la dÃ©matÃ©rialisation, Ã savoir : les opÃ©rateurs et prestataires de services de confiance (acteurs de l'archivage Ã©lectronique, de la certification, de l'horodatage et des Ã©changes dÃ©matÃ©rialisÃ©s); les Ã©diteurs et intÃ©grateurs de solutions de confiance ; les experts et les reprÃ©sentants des utilisateurs ainsi que les institutionnels et les professions rÃ©glementÃ©es. La FNTC a pour but d'Ã©tablir la confiance dans lâ□□espace numÃ©rique, de promouvoir la sÃ©curitÃ© et la qualitÃ© des services et de veiller au respect dâ□□une charte dâ□□Ã©thique de la profession.

Contact Presse FNTC
Corinne Laurie - Tel. 01 47 50 00 50 - Mob. 06 32 24 66 39 corinne.laurie@fntc.org - www.fntc.org